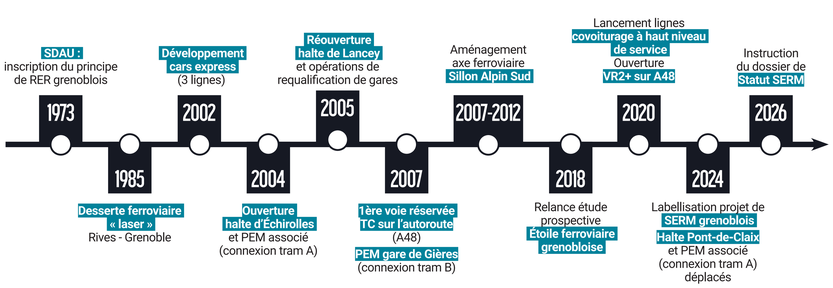
Le projet de SERM GRENOBLOIS

L'AGENCE D'URBANISME DE LA RÉGION GRENOBLOISE
Septembre 2026

Un CONCEPT HISTORIQUE, au cœur des stratégies de mobilité et d'aménagement du territoire



Un Service express régional métropolitain (SERM), qu'est-ce que c'est ?

Une offre multimodale de services de transports en commun publics qui

- s'appuie prioritairement sur un **renforcement de la desserte ferroviaire** ;
- comprend obligatoirement une **offre de cars express « à haut niveau de service » et des réseaux cyclables.**

- **Objectifs :**
- améliorer la qualité des transports du quotidien ;
- réduire la pollution de l'air ;
- lutter contre «l'autosolisme» ;
- contribuer au désenclavement de certains territoires périurbains et ruraux.

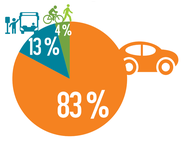
Un ATOUT, l'armature territoriale de l'aire grenobloise

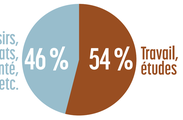
Forte de **830 000 habitants, 345 000 emplois et 64 000 étudiants**, le bassin Grenoble Sud Isère s'affirme comme le **deuxième pôle économique et universitaire d'Auvergne-Rhône-Alpes**, porté par des activités de recherche, d'innovation et d'industrie de niveau international.
Son développement est fortement **structuré par la géographie alpine**. Concentrées dans les **vallées et plaines qui ne représentent que 20 %** de la superficie du territoire, les populations et les emplois s'organisent le long des grands corridors de mobilité desservis par le train, les autoroutes et les principaux axes routiers. Ces espaces accueillent ainsi **85 % des habitants et plus de 90 % des emplois**, tandis que les zones de montagne jouent un rôle majeur dans l'attractivité touristique du territoire en concentrant **80 % des résidences secondaires.**

Le bassin Grenoble Sud Isère présente **une organisation multipolaire,** articulée autour du cœur dense de la métropole grenobloise, qui rassemble **45 % de la population et 58 % des emplois**, de la centralité voironnaise, des pôles économiques de Crolles-Bernin et Centr'Alp, ainsi que d'un réseau de petites villes et bourgs.

2,8 millions
de déplacements quotidiens
réalisés par les habitants du bassin Grenoble Sud Isère

300 000
déplacements d'échanges
entre le cœur dense de la métropole et le reste de l'aire grenobloise

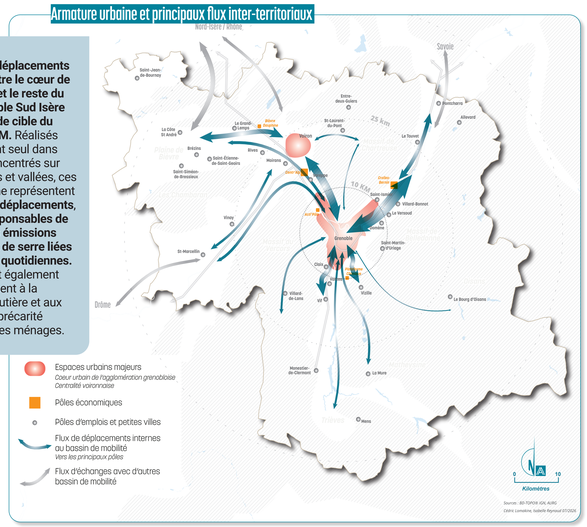




Source : EMC²

Armature urbaine et principaux flux inter-territoriaux

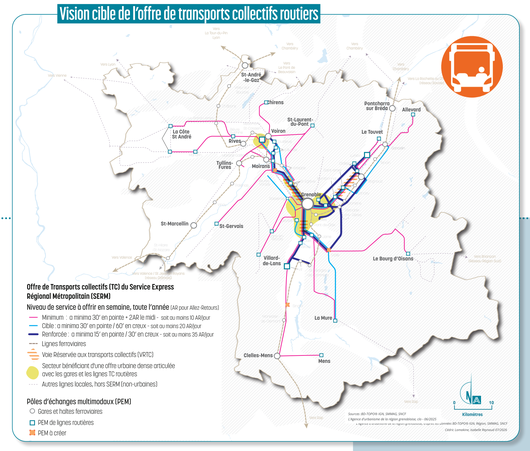
Les 300 000 déplacements d'échange entre le cœur de la métropole et le reste du bassin Grenoble Sud Isère sont le cœur de cible du projet de SERM. Réalisés le plus souvent seul dans sa voiture, concentrés sur quelques axes et vallées, ces longs trajets ne représentent que **10 % des déplacements**, mais **sont responsables de 35 à 40 % des émissions de gaz à effet de serre liées aux mobilités quotidiennes.** Ils contribuent également significativement à la congestion routière et aux situations de précarité énergétique des ménages.



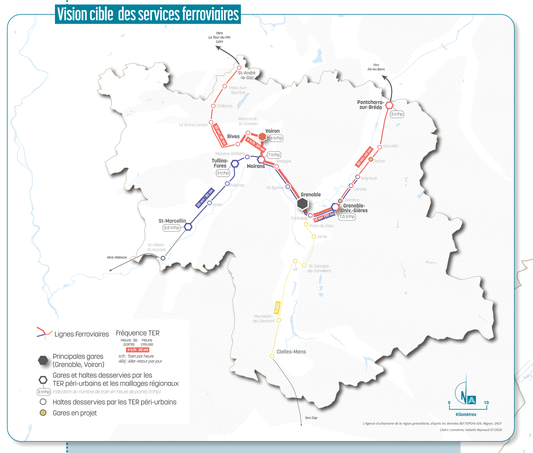
Une STRATÉGIE, multimodale partagée

- **Renforcer l'offre multimodale** sur les grands corridors de déplacements, en intensifiant les services ferroviaires, routiers et de covoiturage, et en améliorant la fiabilité, la fréquence et l'intermodalité, notamment avec le vélo.
- **Renforcer l'attractivité économique** en améliorant l'accès aux grands pôles d'emplois du territoire : cœur métropolitain, Voironnais, Centr'Alp, Crolles-Bernin…
- **Participer à la cohésion territoriale** en assurant une desserte en transports collectifs de 10 allers-retours par jour minimum entre chacun des EPCI du bassin Grenoble Sud Isère et la métropole.
- **Articuler la politique d'aménagement et le SERM** afin de lutter contre l'étalement urbain.
- **Contribuer au développement de la grande accessibilité** par une connexion améliorée à Lyon et au reste du territoire national.

Vision cible de l'offre de transports collectifs routiers



Vision cible des services ferroviaires



Quel(s) rôle(s) pour le ferroviaire ?

DESSERTES LOCALES À FORTE CAPACITÉ D'EMPORT
Offre train qui dessert les grands corridors de flux quotidiens

Hors ressort Serm

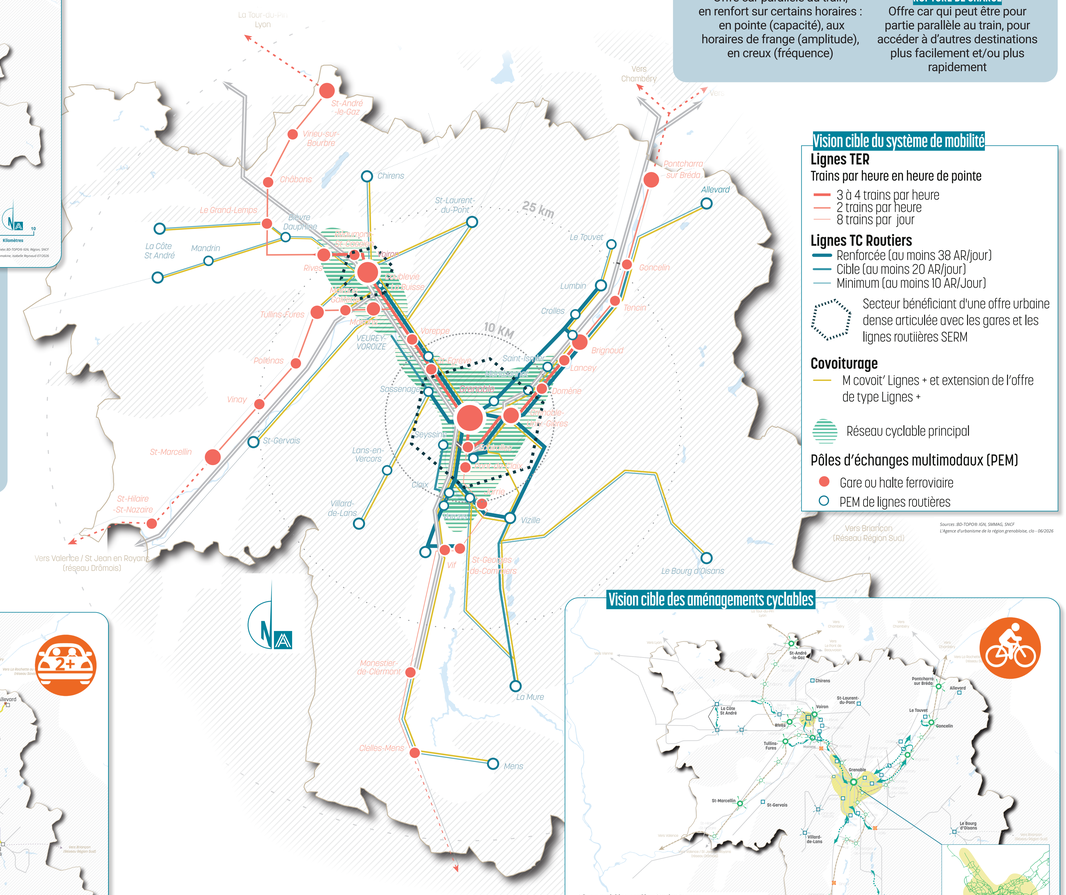
GRANDE ACCESSIBILITÉ DU BASSIN GRENOBLE SUD ISÈRE
Accès à la métropole lyonnaise et au territoire national

Quel(s) rôle(s) pour les TC routiers ?

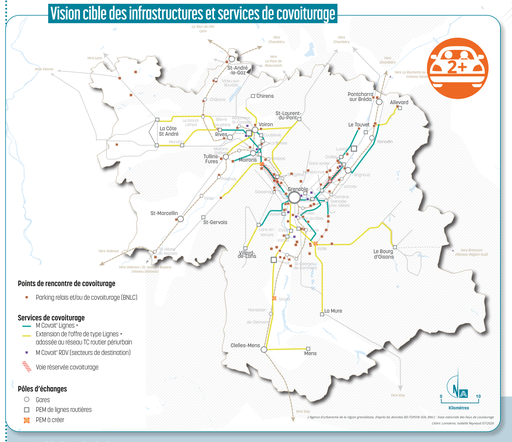
COMPLÉMENT TERRITORIAL
Offre car qui dessert les territoires non desservis par le ferroviaire

COMPLÉMENT HORAIRE
Offre car parallèle au train, en renfort sur certains horaires : en pointe (capacité), aux horaires de frange (amplitude), en creux (fréquence)

DESSERTE DE DESTINATIONS SANS RUPTURE DE CHARGE
Offre car qui peut être pour partie parallèle au train, pour accéder à d'autres destinations plus facilement et/ou plus rapidement



Vision cible des infrastructures et services de covoiturage



Quel(s) rôle(s) pour le Covoiturage ?

COMPLÉMENT HORAIRE
sur un corridor desservi en car ou train (complément de fréquence ou d'amplitude)

COMPLÉMENT TERRITORIAL
Offre qui dessert des territoires diffus, ruraux ou de montagne, à destination des grands pôles d'emplois

Vision cible des aménagements cyclables

Quel(s) rôle(s) pour le vélo ?

RABATTEMENT
sur les Pôles d'échange multimodaux (PEM), ferroviaires, routiers, trams notamment pour absorber la fréquentation supplémentaire, en limitant les besoins de stationnement en voiture.

ACCÈS AU COEUR MÉTROPOLITAIN
depuis les territoires périurbains proches : opportunité liée au développement du VAE de report modal voiture > vélo pour les déplacements de 10 à 15km.

PRÉFET DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES · La Région Auvergne-Rhône-Alpes · isère LE DÉPARTEMENT · GRENOBLE ALPES MÉTROPOLE · SMMAG Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise · Le GRÉSIVAUDAN communauté de communes · Pays Voironnais Communauté du Pays Voironnais · L'AGENCE D'URBANISME DE LA RÉGION GRENOBLOISE · SNCF RÉSEAU · SNCF GARES & CONNEXIONS · Sociétés des Grands Projets